



SAINT-AVERTIN BMX

LE BUREAU 2007/2008

Président : Gilles GUILBERT
Vice Président : Pierre PATINET
Trésorière : Sabrina BOULME
Secrétaires : Valérie BRISACIER / Sylvie LEFRANCOIS
Membres : Fabienne BRETON / Marie Claude PATINET / Eric BRETON / Thierry BRISACIER / Philippe BODINIER

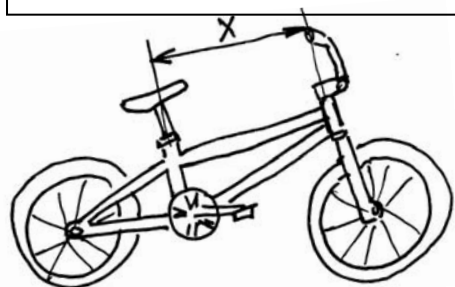
LES ENTRAINEMENTS

Ecole de BMX : Mercredi & samedi de 14h à 15h30
Compétition : Mardi Mercredi & Jeudi de 18h30 à 20h30

INFOS PRATIQUES

Le matériel : Un BMX, vélo avec des roues de 20 pouces de taille et de braquet adapté au pilote. La taille est définie par la longueur du tube supérieur (Cote X du dessin), distance entre pédalier et guidon. La longueur des manivelles doit aussi être adaptée. Une mousse de protection est conseillée pour la potence.

Le pilote doit porter un casque intégral et des gants. Le club de Saint-Avertin peut vous prêter le matériel (vélo et casque) pour vous initier au BMX.



CHOISIR SON BMX				
X en mm	Nom du BMX	Taille du pilote	Braquet	Manivelle
460	Junior	0.5m à 1m	41 x 18	150-160
480 -490	Expert	1m à 1.20m	39 x 16	165-170
500	Expert XL	1.20m à 160m	40-41 x 16	175
520 - 535	Pro / Pro XL	1.65m et plus	42-43-44 x 16	175-180



Notes :